



L'ORÉAL
FONDS POUR LES FEMMES



ACCOMPAGNER LES FEMMES VULNÉRABLES

La crise déclenchée par la pandémie de Covid-19 a exacerbé de nombreuses inégalités, avec des effets particulièrement dévastateurs sur les personnes déjà fragilisées socialement ou économiquement, ou victimes d'abus, dont les femmes en tout premier lieu.

C'est pourquoi L'Oréal, historiquement engagé auprès des femmes, crée en 2020 Le Fonds L'Oréal pour les Femmes, un fonds de dotation de 50 millions d'euros sur 3 ans pour soutenir sur le terrain les organisations et associations locales dans leurs efforts pour :



- aider les femmes en situation de **grande précarité** ;
- favoriser l'**intégration sociale et professionnelle** des femmes ;
- fournir une aide d'urgence aux femmes **réfugiées** ;
- fournir une aide d'urgence aux femmes en **situation de handicap** ;
- prévenir les **violences domestiques et sexuelles**, et soutenir les victimes ;
- lutter contre les obstacles dans **l'accès à l'éducation** des filles et des femmes.

ÉLIGIBILITÉ

Type de structure

Associations locales et structures de proximité d'intérêt général (exclusivement à but non lucratif ou non lucratives), avec des statuts, et éligibles aux fonds philanthropiques.

Minimum de 50 bénéficiaires par an.

Activité

Soutien de femmes en situation de vulnérabilité, suivant les axes prioritaires du Fonds (voir p.2).

Tout type d'activité opérationnelle, mais pas de plaidoyer.

Management direct du projet/des activités par la structure soumettant la demande de financement (pas seulement l'ingénierie du projet).

Financement

Dotation minimale de 5000 euros.

La donation ne peut pas excéder 30% du budget total de la structure ou du budget total du projet.

PROCÉDURE

Il n'y a pas d'appel à projets. Les candidatures seront étudiées à leur réception. Les donations sont attribuées pour un an et pourront être renouvelées chaque année.

Accès aux formulaires de candidature : envoyer un e-mail à fondslorealpourlesfemmes@loreal.com

L'ORÉAL
FONDS POUR LES FEMMES